

Froment d'hiver : produits, charges et marge brute

Letzte Aktualisierung : 04 Dezember 2023

Cette fiche analyse la culture de froment d'hiver selon une approche territoriale et une approche technico-économique. La première décrit la répartition des superficies de cette culture en région wallonne selon la super-région et selon l'orientation technico-économique [OTE]. La seconde analyse les facteurs influençant la marge brute de cette culture et ce, pour l'ensemble des producteurs, en agriculture conventionnelle, du réseau comptable de la Direction de l'Analyse économique agricole [DAEA] ayant au moins 1 ha de culture de froment d'hiver. Elle présente les différents éléments constituant la marge brute : les produits et les charges opérationnelles affectées à cette culture, sur l'ensemble du territoire, au sein des régions agricoles et de la zone orientée « grandes cultures ».

Le froment d'hiver est la principale céréale cultivée en Wallonie et est présent dans la moitié des exploitations wallonnes, majoritairement celles spécialisées en grandes cultures. L'année 2022 confirme que plus que tout autre élément, le prix de vente du grain influence significativement la marge brute de cette culture. Elle peut être amplifiée ou réduite par les rendements, dépendants entre autres de la région agricole, mais dans une moindre mesure. Enfin, au sein d'une même région et d'une même année, l'écart de marge brute entre les cultivateurs les plus et les moins performants dépasse les 66 % de la marge brute moyenne.

Le froment d'hiver reste la principale culture wallonne en 2022, principalement emblavée au sein d'exploitations spécialisées en grandes cultures

Avec presque 124 000 ha en 2022, le froment d'hiver reste la principale culture agricole en Wallonie. Cette céréale est présente dans un peu moins de la moitié des exploitations wallonnes, sur une superficie moyenne de 19,9 ha.

- 70 % de la superficie de froment d'hiver sont situés dans la zone « grandes cultures »

Subdivision en « super-régions »

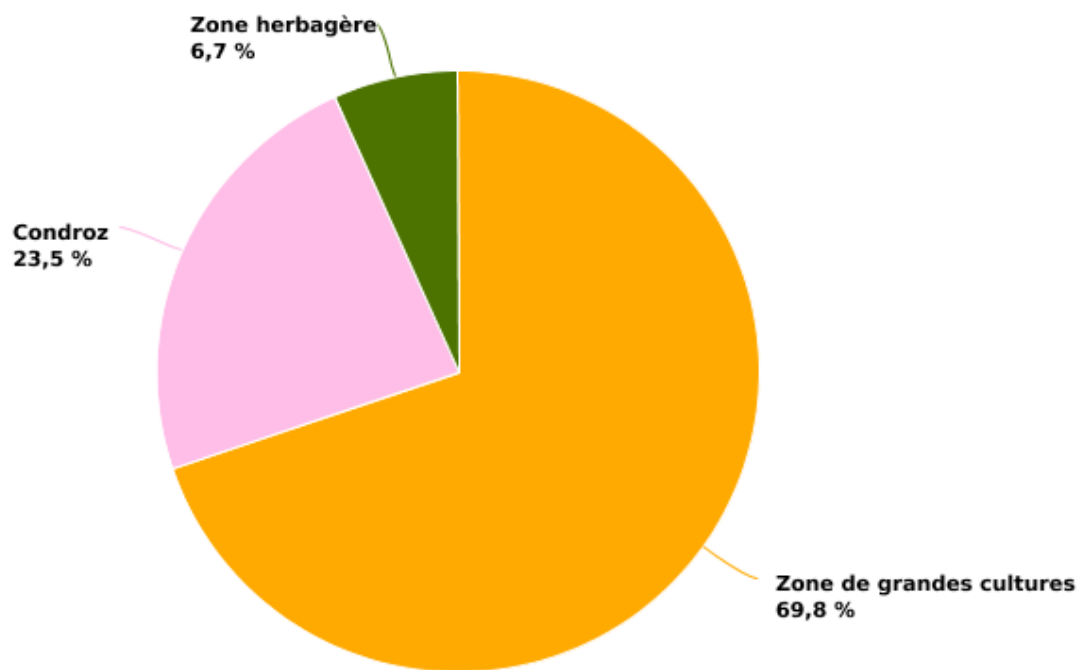
Pour analyser l'influence des régions agricoles sur les cultures commerciales, on distingue trois « super-régions » que l'on suppose suffisamment homogènes sur le plan des techniques culturales et des résultats. Premièrement, la zone « **grandes cultures** » regroupant les régions limoneuse et sablo-limoneuse ainsi que la Campine hennuyère. C'est dans ces régions que les cultures commerciales sont les plus fréquentes et que l'on retrouve le plus d'exploitations spécialisées en grandes cultures. Deuxièmement, la zone « **herbagère** » composée des régions agricoles : région herbagère, Fagnes, Famenne, région jurassique, Ardenne et Haute Ardenne. Ces régions sont plus spécialisées en élevage, surtout bovin, et le pourcentage de prairies y est important. Finalement, la zone « **Condroz** » qui est une région agricole intermédiaire. Cette subdivision de la Wallonie est réalisée pour obtenir un effectif suffisant pour comparer les zones entre elles et pour réaliser des analyses de classe de performance au sein d'une zone donnée (essentiellement la zone « grandes cultures »).

La culture de froment d'hiver se retrouve principalement dans la zone « grandes cultures ». Cette dernière regroupe 70 % des terres qui lui sont dédiées et des cultivateurs, avec une superficie moyenne de 20,1 ha par exploitation, professionnelle ou non. En 2022, presque 80 % des exploitants de cette zone sèment du froment d'hiver.

Avec 23 % de la superficie dédiée à la culture de froment d'hiver, le Condroz arrive en seconde position et se distingue par une plus grande superficie moyenne, s'élevant à 24 ha. Cette région regroupe pratiquement un cinquième de ces cultivateurs.

La zone herbagère comprend peu d'hectares emblavés en froment d'hiver. Seulement 6,7 % de la superficie de cette culture se retrouve dans cette zone et environ un huitième des exploitants de cette zone en plante.

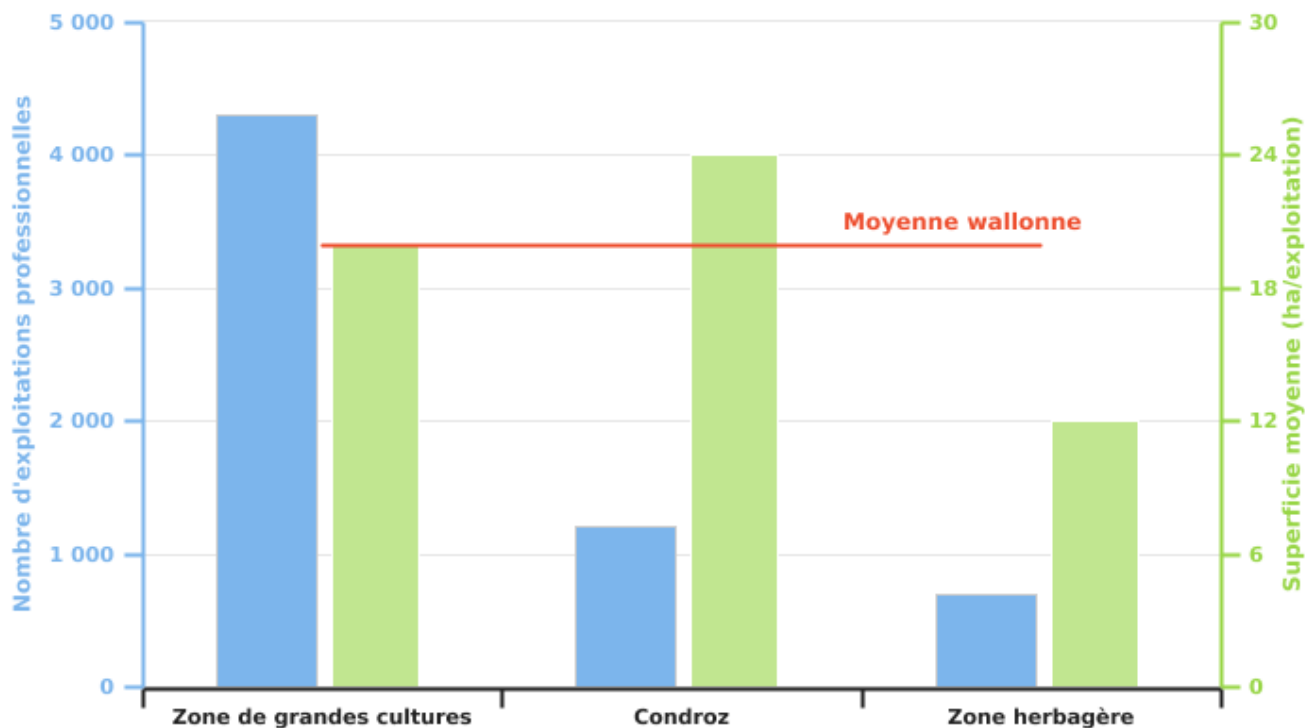
Répartition des superficies de culture de froment d'hiver selon la super-région en 2022



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2023

Nombre d'exploitations produisant du froment d'hiver et superficies moyennes consacrées à cette culture selon la super-région en 2022



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

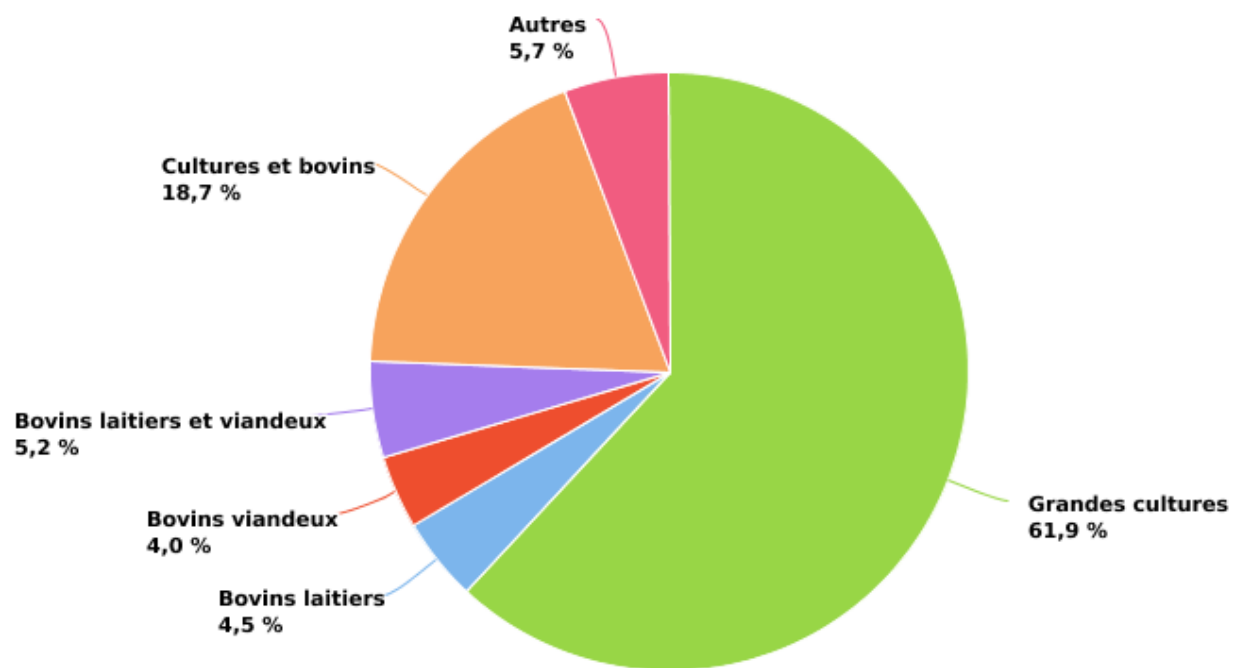
© ODW - 2023

- Les exploitations professionnelles spécialisées en grandes cultures et cultivant du froment d'hiver, ont une SAU moyenne dédiée à cette culture de 25 ha

L'analyse des facteurs sur base des orientations technico-économiques [OTE] n'est effectuée que pour les exploitations dites professionnelles, c'est-à-dire dont la production brute standard totale est supérieure à 25 000 euros. Ces dernières couvrent 97 % de la superficie agricole utile [SAU] wallonne.

En 2022, 5 793 exploitations professionnelles cultivent 122 334 ha de froment d'hiver, soit 21,1 ha en moyenne, une superficie légèrement supérieure à la moyenne wallonne. Presque 62 % de la superficie emblavée en froment d'hiver (75 721 ha) se retrouvent au sein d'exploitations professionnelles spécialisées en grandes cultures. Ces exploitations représentent plus de la moitié des producteurs de froment d'hiver et en moyenne, ils y consacrent 25,2 ha. A contrario, les exploitations spécialisées en bovins gèrent 13,7 % de la superficie totale dédiée à cette culture, pour une SAU moyenne deux fois moindre.

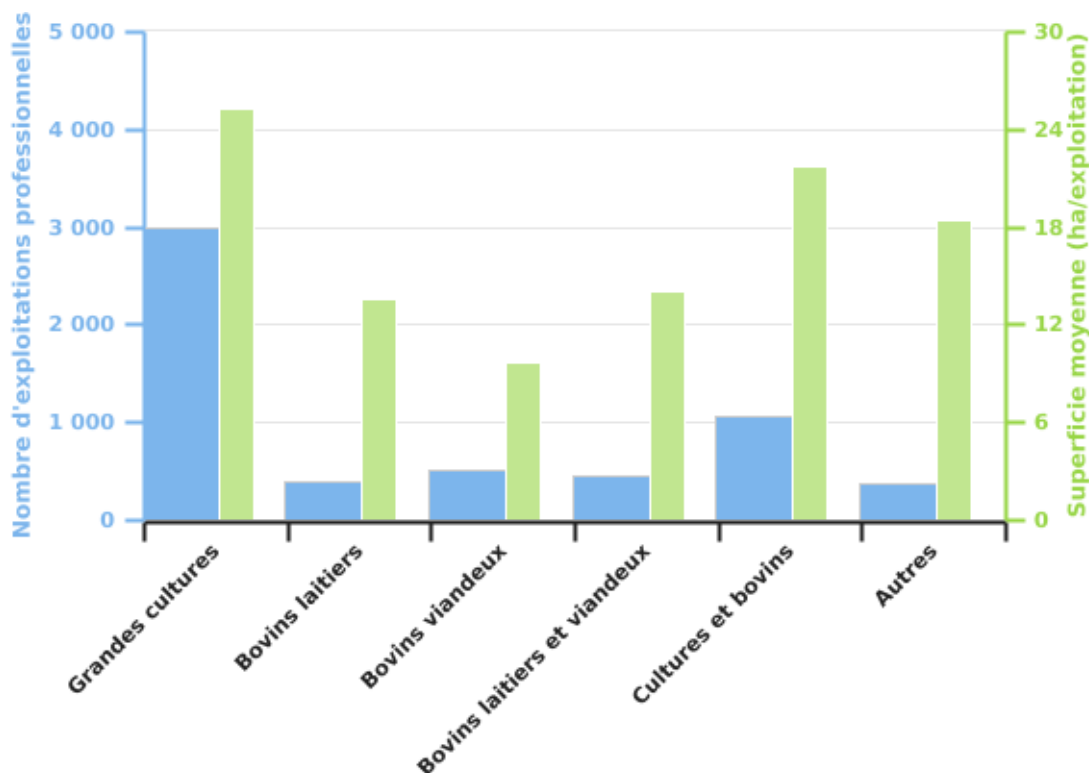
Répartition des superficies de culture de froment d'hiver des exploitations professionnelles selon l'OTE en 2022



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2023

Nombre d'exploitations professionnelles produisant du froment d'hiver et superficies moyennes consacrées à cette culture selon l'OTE en 2022



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

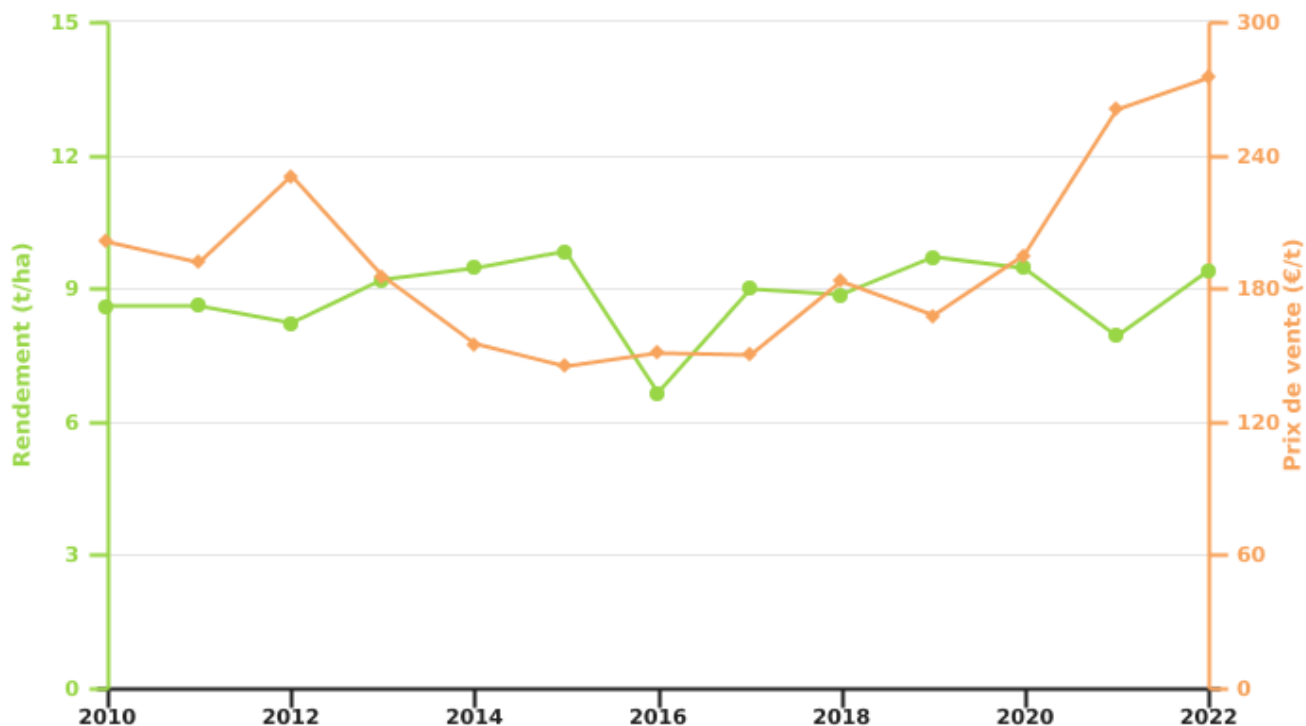
© ODW - 2023

En 2022, le rendement moyen du froment d'hiver dépasse les 9 400 kg/ha mais c'est surtout le prix qui atteint un niveau exceptionnel de 275 €/t

En 2022, le rendement de la culture de froment d'hiver s'établit à 9 410 kg/ha. Ce rendement est environ 600 kg/ha supérieur à la moyenne des dix années précédentes qui est de l'ordre de 8 800 kg/ha. Les conditions météorologiques ont été relativement bonnes pour les céréales d'hiver qui n'ont pas souffert de la sécheresse et bénéficié d'un hiver relativement doux.

Parallèlement au bon rendement observé, le prix de vente du grain de froment a poursuivi la hausse démarrée en 2020. En 2022, on enregistre ainsi un prix de vente moyen de 275 €/t, soit la valeur la plus élevée des dix années précédentes pour lesquelles la moyenne du prix de valorisation du froment est de 182 €/t. De tels prix s'expliquent notamment par des craintes de disponibilité des céréales suite au conflit en Ukraine.

Evolution du rendement de la culture de froment d'hiver et du prix de vente de son grain



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

© ODW - 2023

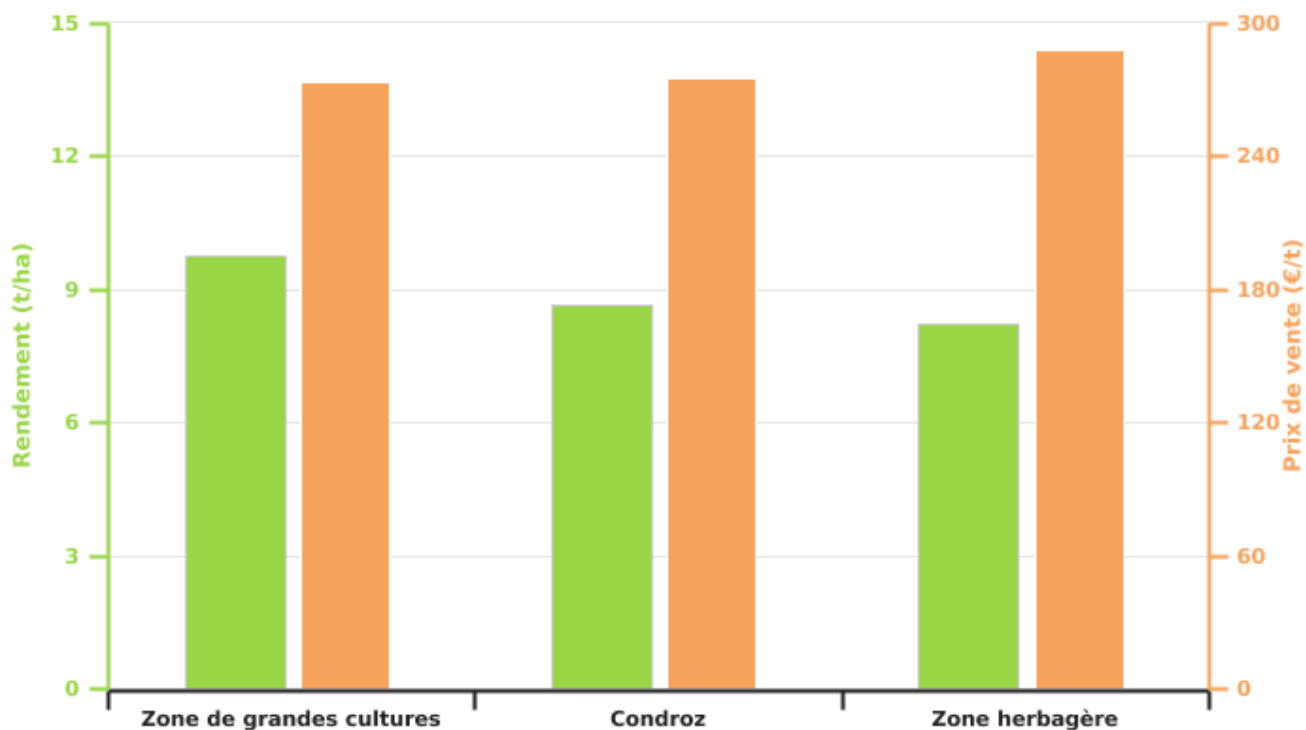
- Les agriculteurs les plus performants de la zone « grandes cultures » récoltent 2 700 kg/ha en plus que les moins performants

Le rendement observé dans la zone « grandes cultures » est de 9 760 kg/ha de froment d'hiver soit à un niveau nettement supérieur aux 8 660 kg/ha relevés dans le Condroz et aux 8 220 kg/ha observés dans la zone « herbagère ». De façon inhabituelle, les agriculteurs de la zone « grandes cultures » obtiennent en 2022 un prix de vente légèrement inférieur. Cela peut être lié à l'évolution du prix élevé après la récolte et qui a commencé à chuter en hiver. Les exploitants de la zone « grandes cultures », pour qui il s'agit d'une importante source de revenu, préfèrent souvent attendre un peu avant de vendre leurs céréales en espérant obtenir le prix le plus élevé, ce qui n'était pas le bon choix pour cette campagne.

En 2022, si l'on compare, entre eux, les producteurs de froment d'hiver de la zone « grandes cultures », au niveau de leurs performances dans l'obtention de la marge brute, on observe que les producteurs les plus performants (quartile supérieur) atteignent un rendement de plus de 11 020 kg/ha et vendent leurs grains à un prix très intéressant de 293 €/t. A l'opposé, les moins performants plafonnent avec un rendement de 8 320 kg/ha qu'ils valorisent à 250 €/t. Le différentiel de rendement

entre les groupes extrêmes est de l'ordre de 2 700 kg/ha. L'écart de prix de vente de 43 €/t est nettement moins marqué que celui observé en 2021.

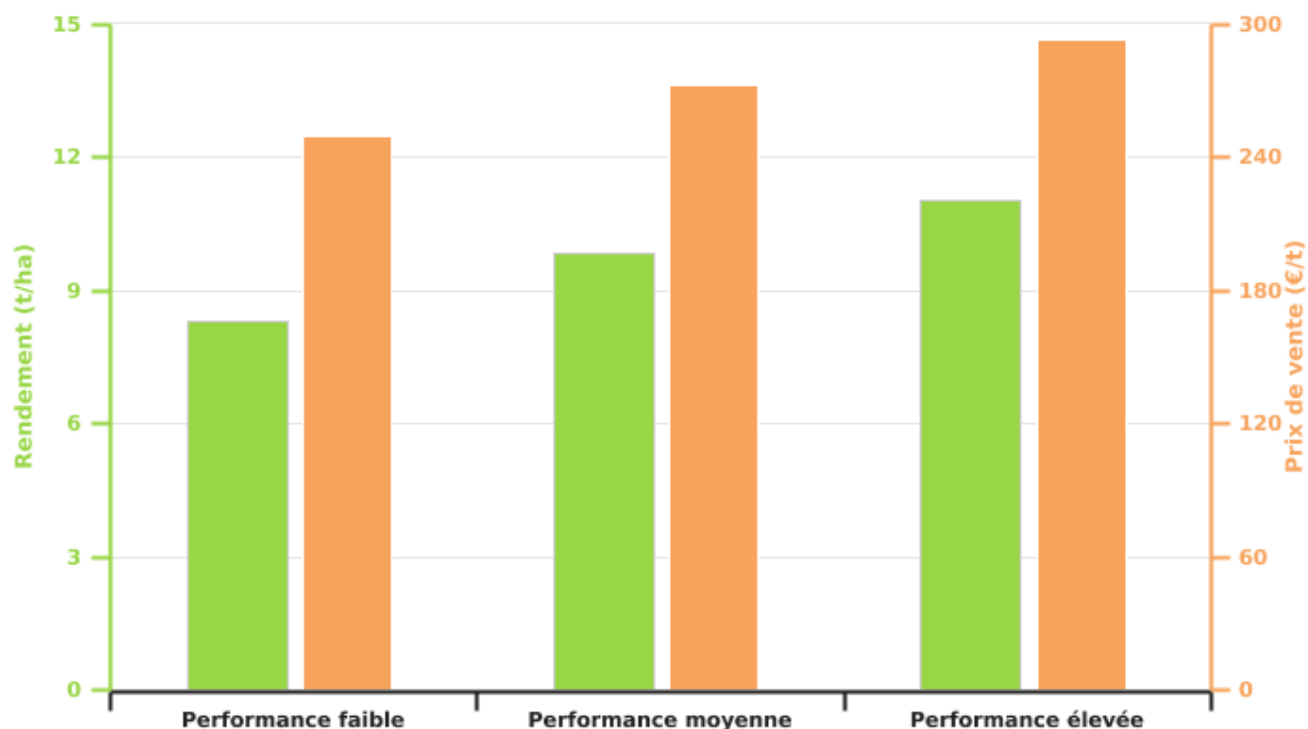
Rendement de la culture de froment d'hiver et prix de vente de son grain selon la super-région en 2022



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

© ODW - 2023

Rendement de la culture de froment d'hiver et prix de vente de son grain de la zone "grandes cultures" selon le niveau de performance des exploitations en 2022



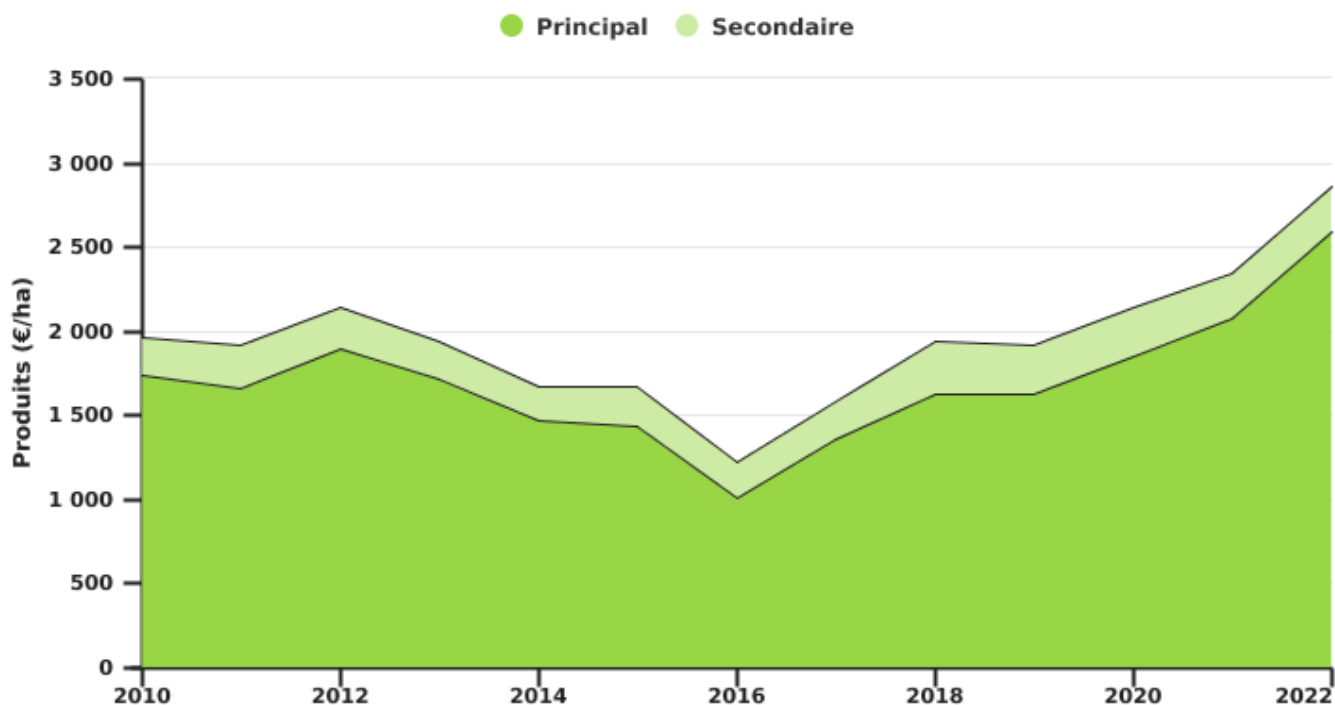
EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

© ODW - 2023

En 2022, avec près de 2 590 €/ha, le produit principal pour le froment d'hiver est le plus élevé des 10 dernières années

En 2022, le prix très élevé du grain de froment combiné au bon rendement conduit à un produit principal, issu de sa valorisation, de 2 589 €/ha, soit le meilleur résultat des dix dernières années. Depuis 2012, ce produit principal n'a cessé de diminuer pour atteindre pratiquement 1 000 €/ha en 2016, avant de remonter jusqu'en 2022. A ce produit principal s'ajoute un éventuel produit secondaire provenant de la valorisation de la paille vendue ou intra-consommée. En 2022, ce sous-produit est de 263 €/ha.

Evolution des produits principal et secondaire de la culture de froment d'hiver



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE & SPF Économie DG Statistique (Statbel)

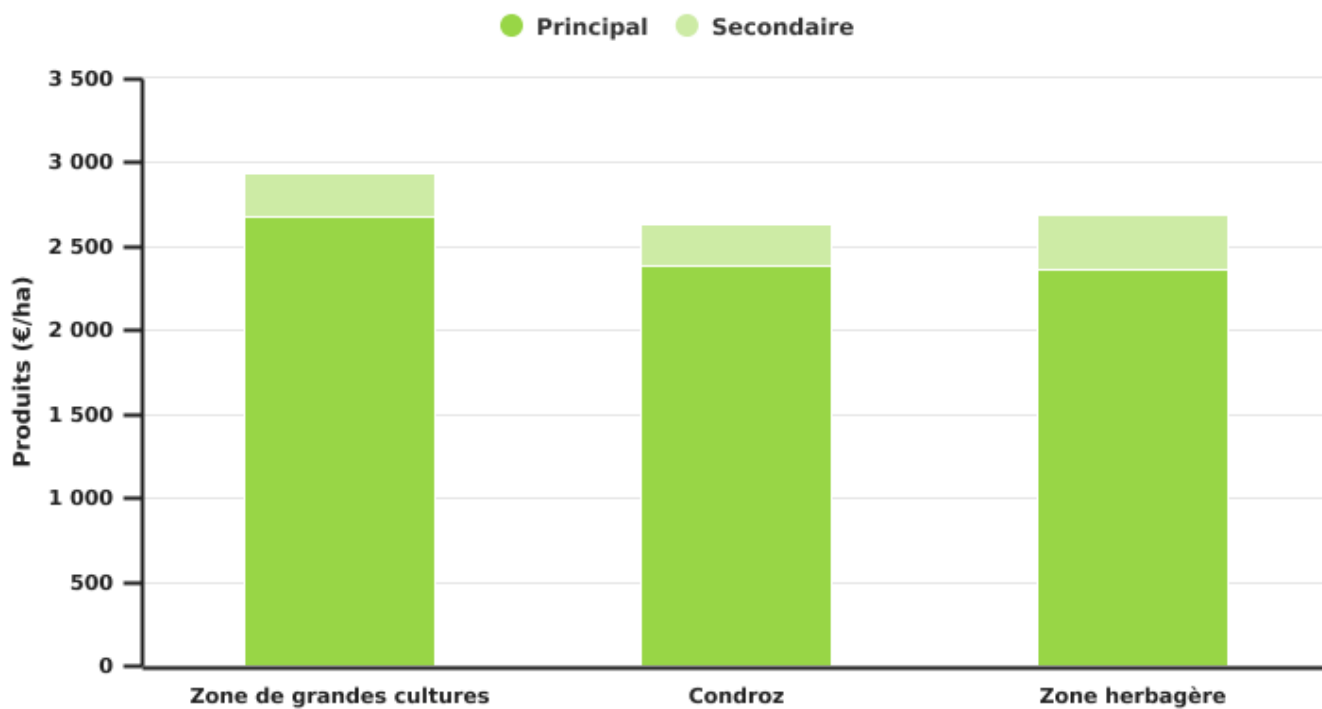
© ODW - 2023

- Le différentiel de produit principal, entre la zone « grandes cultures » et les autres zones, est presque 4 fois moindre que celui observé entre les groupes de performances extrêmes en zone « grandes cultures »

En 2022, en zone « grandes cultures », le produit principal de la culture du froment atteint 2 673 €/ha, soit environ 300 €/ha de plus que dans le Condroz ou la zone « herbagère ».

Si l'on compare les performances des producteurs de froment d'hiver pour la zone « grandes cultures », on relève un important différentiel de produit principal de 1 150 €/ha entre les groupes extrêmes.

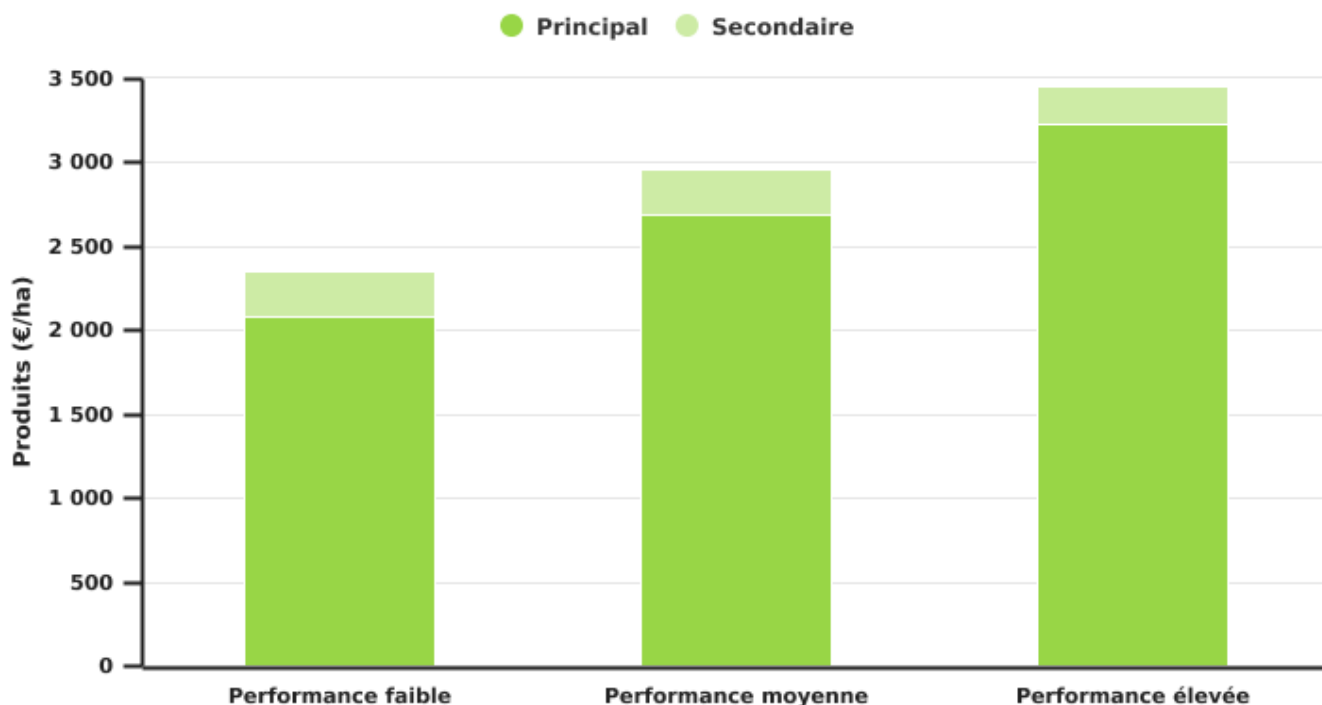
Produits principal et secondaire de la culture de froment d'hiver selon la super-région en 2022



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

© ODW - 2023

Produits principal et secondaire de la culture de froment d'hiver de la zone "grandes cultures" selon le niveau de performance des exploitations en 2022



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

© ODW - 2023

Parmi les charges opérationnelles affectées, le coût des engrais explose pour l'année 2022

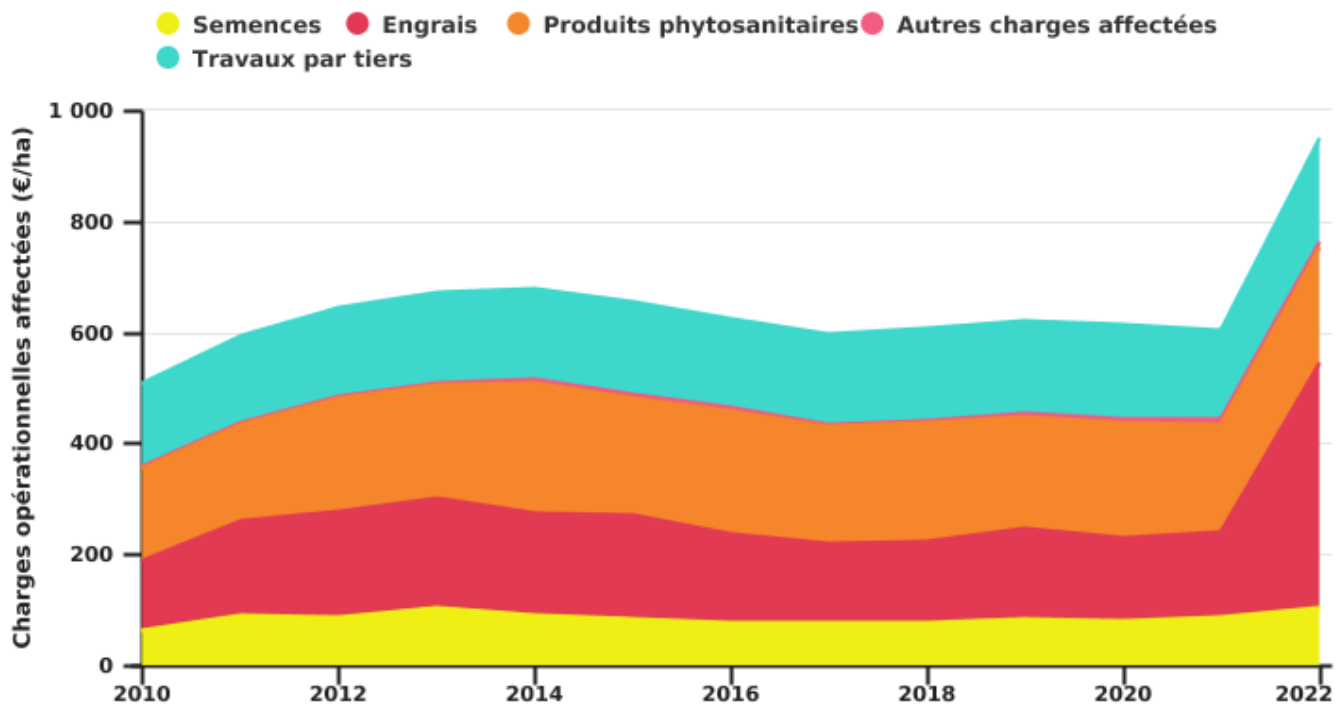
En 2022, les charges opérationnelles affectées, hors travaux par tiers, pour la culture de froment s'élèvent à 760 €/ha, alors que la moyenne des dix années précédentes est de l'ordre de 468 €/ha. Les achats d'engrais deviennent le poste le plus important et représentent 58 % de ces charges. Les pesticides représentent 28 %, les semences un peu plus de 13 % et le solde composé des autres charges directes à peine 1 %.

Ces charges opérationnelles affectées ont connu une forte hausse après 2010 et sont passées par un maximum de plus de 500 €/ha en 2013 et 2014, avant de redescendre à un niveau de l'ordre de 450 €/ha jusqu'en 2021. La hausse de 2022 est essentiellement due à la hausse des charges en fertilisation. Les prix des engrais étaient à un niveau relativement bas de 2017 à 2021, ils ont enregistré une hausse très marquée fin de l'année 2021, parallèlement à la hausse des prix de l'

énergie. La fertilisation azotée pour le froment oscille entre 180 à 190 unités/ha au cours des dix dernières années. Les apports de phosphore et de potassium sont de l'ordre de 4 à 6 unités/ha pour chaque élément nutritif. Toutefois, vu le prix des engrais en 2022, les exploitants semblent avoir limité leur apport d'azote à un peu moins de 175 unités/ha, alors que le total pour le phosphore et le potassium ne dépasse pas 5 unités/ha.

A titre informatif, le montant consacré aux travaux par tiers est de 189 €/ha, soit à un niveau un peu supérieur à la moyenne des dix années précédentes de 164 €/ha qui s'explique sans doute par une adaptation des tarifs des entrepreneurs vu le prix de l'énergie.

Evolution des charges opérationnelles affectées à la culture de froment d'hiver



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE & SPF Économie DG Statistique (Statbel)

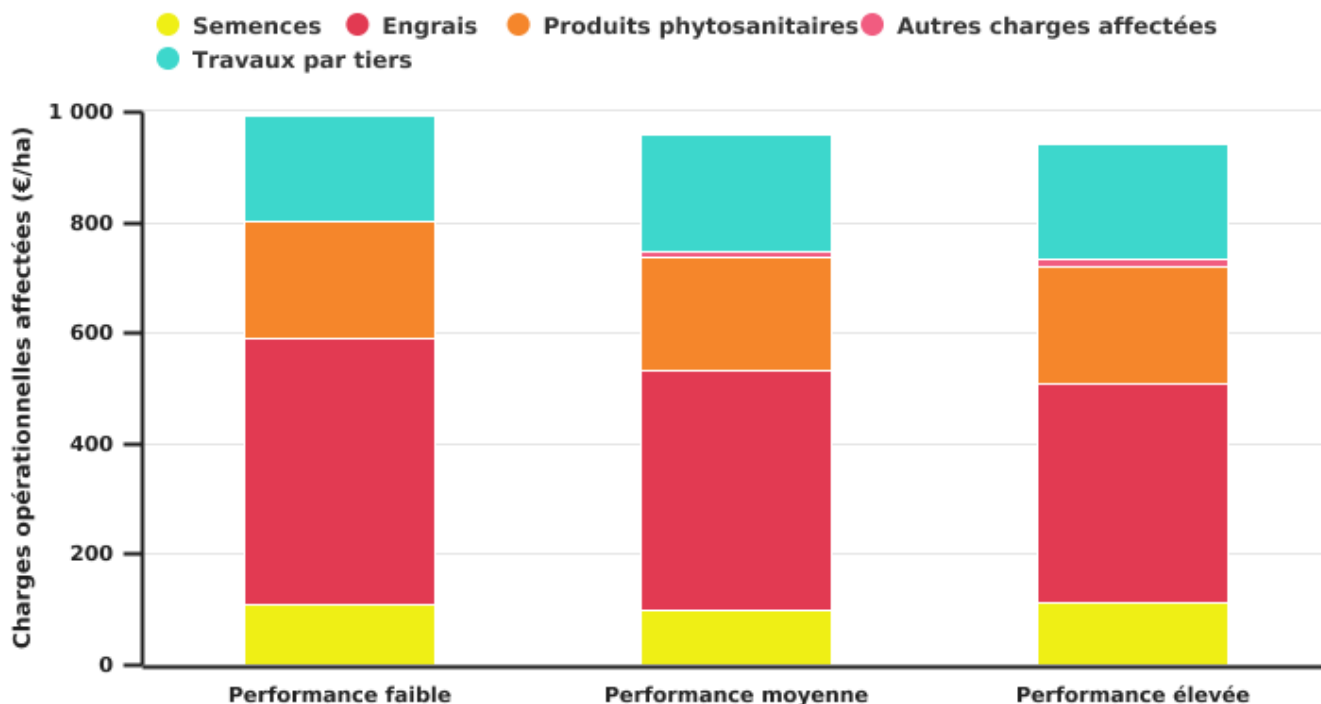
© ODW - 2023

- Les écarts de charges opérationnelles affectées sont peu importants que ce soit entre les groupes de performance ou entre les régions agricoles

En comparant les trois grandes zones agricoles considérées, on n'observe pas de grandes différences au niveau des charges opérationnelles affectées, hors travaux par tiers, qui varient de 700 à 780 €/ha. Les charges sont un peu plus basses dans la zone « herbagère », suite à une fertilisation un peu plus faible.

De même, les groupes de performance au sein de la zone « grandes cultures » montrent des écarts limités entre leurs montants de charges opérationnelles affectées qui sont compris entre 735 et 800 €/ha. Les écarts observés sont uniquement liés aux dépenses en fertilisation. Les exploitants les plus performants dépensent environ 80 €/ha en moins pour ce poste que le groupe le moins performant.

Charges opérationnelles affectées à la culture de froment d'hiver dans la zone "grandes cultures" selon le niveau de performance des exploitations en 2022



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

© ODW - 2023

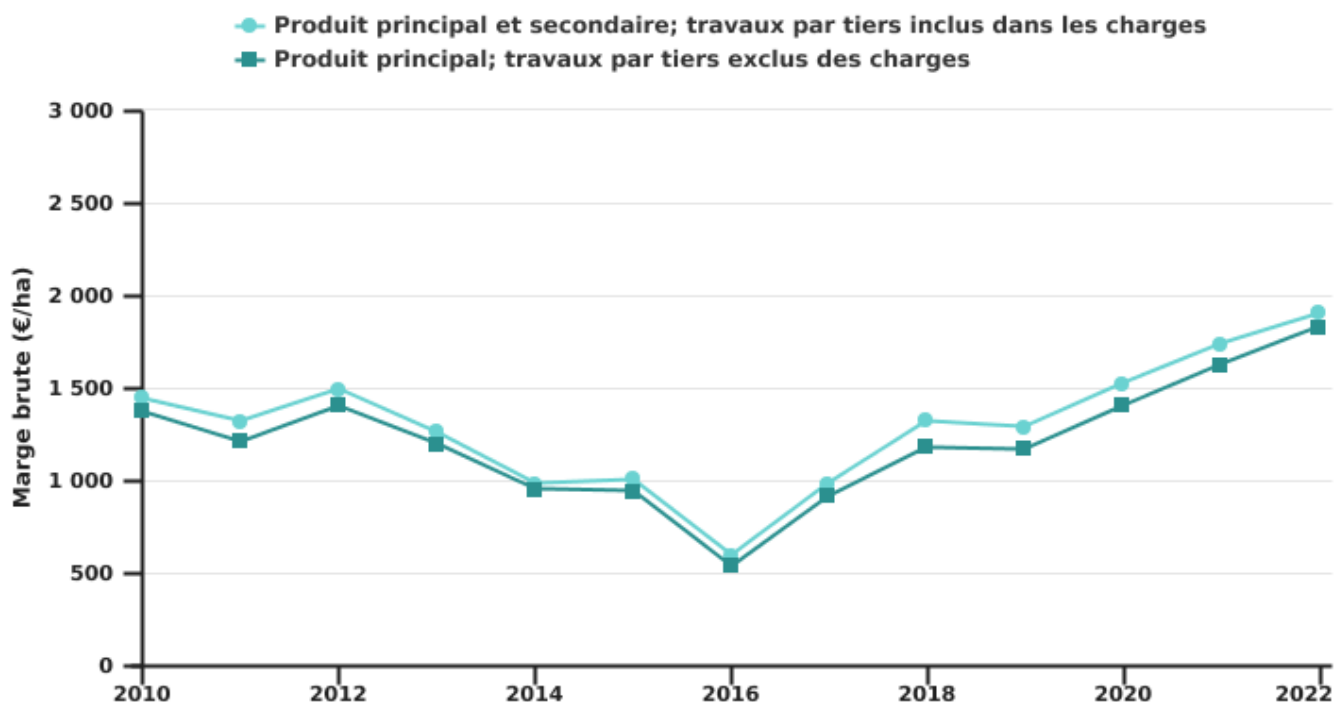
Avec 1 829 €/ha de marge brute du produit principal du froment, l'année 2022 est en comparaison avec les dix dernières campagnes, de loin la meilleure

En 2022, la marge brute du produit principal de la culture de froment d'hiver atteint 1 829 €/ha, les travaux par tiers n'étant pas compris dans les charges opérationnelles affectées. Cette marge brute résulte d'une hausse très importante des produits partiellement contrebalancée par une hausse des charges opérationnelles affectées. La marge brute du produit principal du froment a enregistré une baisse entre 2012 et 2016 où elle est passée par un minimum de 540 €/ha avant de remonter à plus de 1 400 €/ha en 2020, résultat identique à l'année 2012. Les années 2021 et 2022 font encore mieux comme le montrent les excellents résultats de ces deux dernières années. La moyenne de la marge

brute du produit principal de cette culture pour les dix années précédentes est de l'ordre de 1 133 €/ha.

La marge brute totale de la culture de froment incluant le produit secondaire issu de la paille et les travaux par tiers dans les charges s'établit à 1 903 €/ha. C'est la meilleure marge brute des dix années précédentes.

Evolution de la marge brute de la culture de froment d'hiver



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE & SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2023

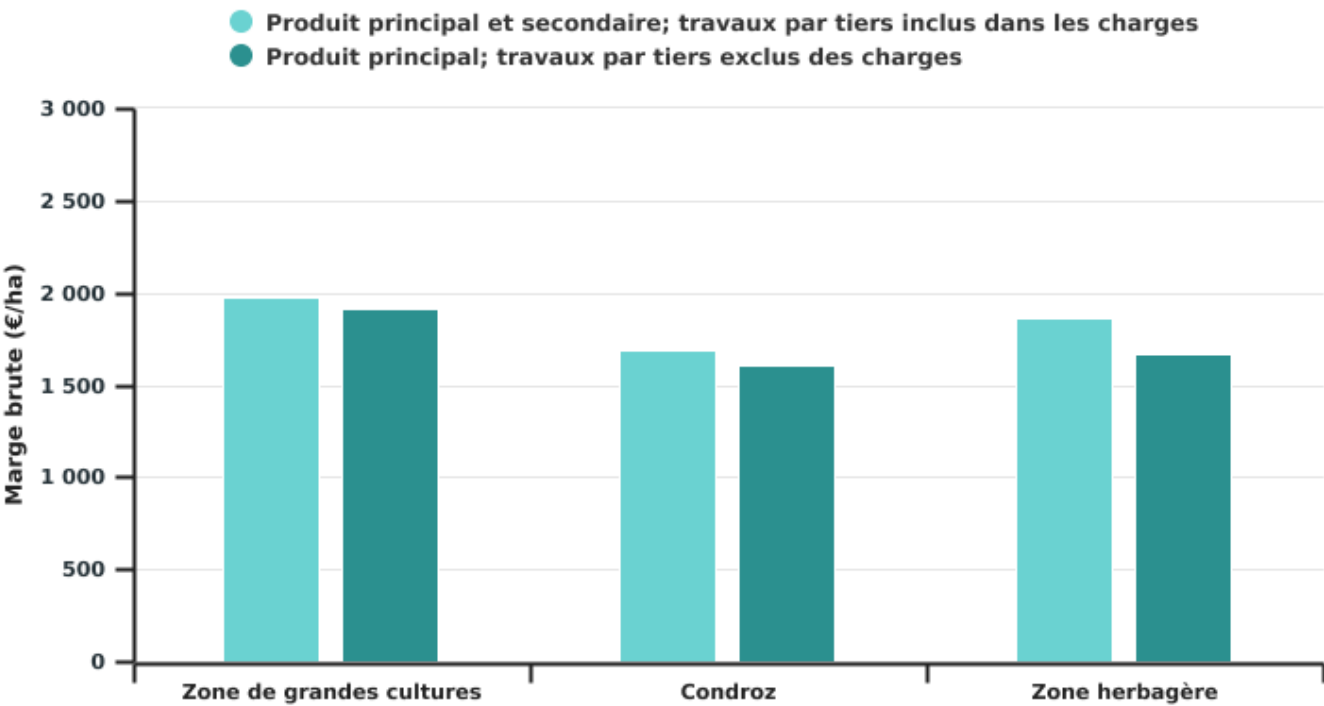
- Si l'écart de marge brute monte à 310 €/ha entre les zones agricoles, il dépasse 1 200 €/ha entre les producteurs les plus et les moins performants au sein de la zone « grandes cultures »

Les écarts de rendement et de prix se traduisent sur le niveau de marge brute obtenu. Ainsi, en 2022, la culture de froment d'hiver en zone « grandes cultures » atteint une marge brute du produit principal, travaux par tiers non compris, de 1 915 €/ha alors qu'elle est de 1 602 €/ha pour le Condroz et de 1 667 €/ha pour la zone « herbagère ».

Si on analyse les résultats des exploitations de la zone « grandes cultures », les producteurs les plus performants obtiennent une marge brute du produit principal de 2 494 €/ha alors que les moins performants plafonnent à 1 278 €/ha. L'écart entre ces extrêmes est donc supérieur à la différence

entre les moyennes des super-régions. Le groupe le moins performant obtient des résultats nettement inférieurs à la moyenne des agriculteurs de la zone herbagère ou du Condroz.

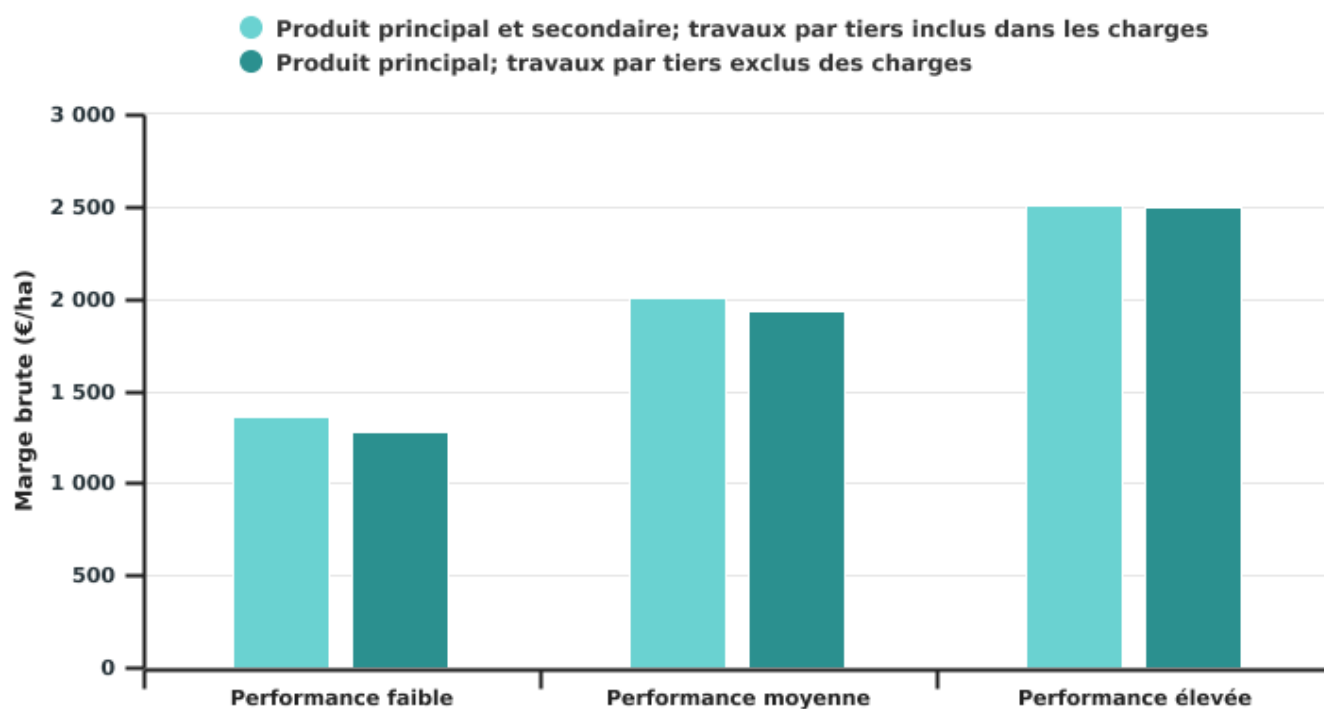
Marge brute de la culture de froment d'hiver selon la super-région en 2022



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

© ODW - 2023

Marge brute de la culture de froment d'hiver de la zone "grandes cultures" selon le niveau de performance des exploitations en 2022



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

© ODW - 2023

Weitere Informationen ?

Sources :

- Direction de l'Analyse économique agricole, Département de l'Etude du milieu naturel et agricole, Service public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles et Environnement (Réseau comptable)
- Direction générale Statistique, Service public fédéral Économie (Statbel)

